

PV compte rendu de Réunion du 16/05/2026
--

Début de séance 9h

présents bureau :

ALBUS Joseph,, MAGGIORE Céline, PICHON Jean Daniel, ROHRIG Valérie

Absent bureau :

MARCAINI Agnes, SAHA Bruno, PIET Stéphane, LAURETTA Antoine HOAREAU Patrick, SURY Baptiste, DIDA Christelle

Ordre du jour:

1 – Préparation de la réunion avec cabinet Thinot du 23/05.

Compte tenu de nombre de présents à la réunion, les membres présents décident de catégoriser les sujets, ceux à mettre à l'ordre du jour avec Le cabinet thinot et ceux à voir et discuter en réunion bureau.

Le cabinet Thinot a envoyé une note à valider avant envoi à tous les colotis concernant la reprise des paiements suite à la fin des perturbations de calculs de charges.

Antoine avait émis (par mail) un paragraphe a rajouté qui a semblé aux membres présents être une redondance puisque le texte concerné était déjà noté en gras dans le courrier initial.

Le président envoi un mail à Thinot pour valider le courrier sans changement.

Pour établir l'ordre du jour de la première rencontre avec mr Cluzel, Céline ressort tous les points en suspens, vu depuis le début du mandat de ce bureau.

À mettre à l'ordre du jour	À rediscuter avec tous les membres
- Oter le droit de vote en AG pour les non payeurs et voir comment cela fonctionne pour le quorum ? Et voir aussi quand ils retrouvent leur droit de vote, dès qu'ils commencent à régler ou dès qu'ils ont rembourser leur dettes complète ? - <u>Concernant l'incendie :</u> où en est le dossier de l'assurance pour le lampadaire fondue et l'eau utilisée (environ 50m 3) mettre en place des entraves robinet RIA faire un point sur le courrier du colotis aux conteners concernant ses diverses demandes de documents - où en est le courrier RAR que devait faire maître Naudin à mr Miquel concernant l'Express pour l'obtention des papiers de vente du véhicule - les poteaux orange 2 RAR ont été envoyés, où en est on ? Peut - on demander si la fibre est	- mettre en place un tableau des contrôles à faire pour que le prochain bureau connaisse les directives, Céline le mettra dans la « bible des rôles » qu'elle a commencé. - contacter l'agence Paul Coudré, gestionnaire de l'eden pour un devis pour l'ASL - se pencher très sérieusement sur les travaux a faire sur les 5 à 10 ans à venir - la locataire d'une colotis a découpé le grillage entre castellet park et eden pour pouvoir réduire son temps de trajet entre elle est sa mère qui est à l'eden. Rencontre entre présidents et vice présidents des 2 résidences lundi 11 mai , voir ce qu'on peut faire ! - question en suspens : la licence 3, julie devait se renseigner que faire ? Est ce qu'on peut obtenir

aérienne ? Est ce que nous connaissons la date de la fin de l'ADSL ? - le bail des ukreniens, venir avec - le 22/11 devis lancé pour le vitrage de la petite salle ! Où en est -on ? - Faire partir les relances ! -où en est la récupération pécunière des charges payées à six fours ? -où en sont tous les procédures en instances ? -pouvons nous demander aux colotis leur numéros de téléphone et leur autorisation de les contacter pour les urgences seulement ?	une licence pour l'ASL ou devons nous prendre une autorisation de débit de boisson à chaque événement. Voir avec le comité ?
--	--

Pour l'incendie, le président montre au bureau des entraves de robinet mis à disposition par Varfeu lors de son contrôle. C'est une entrave que l'on peut fermer avec des cadenas à clefs ou a code, la question est : qui détiendra la clef / ou le code de chaque cadenas (37 en tout). L'idée est : fermer avec des rizzlans, et proposition de mettre en place un contrôle mensuel des rizzlans, et si les rizzlans sont coupés le ria est fermé avec une note d'information sur le RIA.

Les 6 poteaux incendies sont tous répertoriés, et déclarés en mairie et auprès des pompiers. Ce qui règle le problème de la signalisation de la résidence.

Ils ont tous une localisation GPS. Varfeu a laissé des pochoirs au président, celui ci a pris de la peinture afin de renommé sur eux les poteaux. Actuellement ils sont nommés de 1 à 6, les pochoirs et la peinture vont servir à les nommés tels qu'ils s ont répertoriés.

Les poteaux sont a contrôler tous les ans, et a redéclarer en mairie tous les 3 ans.

La demande d'attestation d'intervention des pompiers ne pourra être disponible que fin mai sur internet, une question subsiste, pourrons nous l'obtenir sachant que nous n'avons aucun lien avec les bénéficiaires des « soins » ? peut être faudra t-il que ca soit demandé par notre assurance.

Le président indique au bureau que nous avons reçu le contrat de nettoyage Auxisud (assainissement des conduits d'évacuation des eaux sales) 3200/an, ils interviennent 2 fois par an.

Les poteaux orange : dans la résidence le colocataire d'une collotis travaille chez orange, Jean Daniel l'a croisé, celui ci lui a dit que tant que l'ADSL n'est pas clos (fin 2027) les poteaux ne pourraient pas être retiré. De plus il semble que la fibre aérienne soit distribuée via ces poteaux.

Lors de la reunion d'urgence du 03/05 (suite à l'incendie),
[« Il est évoqué aussi de demander aux colotis l'autorisation d'avoir leur numéro de téléphone au sein du bureau afin de les prévenir dans des urgences de ce cas. »]

Fin de séance 11h